

Les fiches ICSC

Les fiches internationales de sécurité chimique (ICSC, *International Chemical Safety Cards*) fournissent sous une forme claire et concise l'essentiel des données relatives à la sécurité et à la protection de la santé dans l'utilisation des produits chimiques.

Le but principal des fiches est la promotion de la sécurité dans l'utilisation des produits chimiques sur le lieu de travail et les destinataires principaux sont les travailleurs.

Le projet ICSC est un projet conjoint de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Bureau international du Travail (BIT), mené en coopération avec la Commission européenne.

Comment sont élaborées les fiches ICSC?

Les fiches ICSC sont élaborées en anglais par un groupe d'experts qui se réunit périodiquement pour les réviser avant publication.

Les fiches existantes sont actualisées régulièrement afin de tenir compte des dernières avancées de la recherche.

La création de nouvelles fiches est proposée par des pays ou par des parties prenantes.

Les fiches ICSC sont élaborées en anglais.

Des institutions nationales traduisent les fiches ICSC en différentes langues:



espagnol, finnois, français, hongrois, italien, japonais, polonais et autres.

www.ilo.org/icsc

Les fiches ICSC font-elles référence?

- Le processus de révision adopté par un comité d'experts international dans l'élaboration des fiches ICSC est un atout considérable et une garantie de qualité.
- Les fiches ICSC sont destinées à être utilisées en complément des fiches de données de sécurité chimique.
- Les fiches ICSC sont disponibles gratuitement.
- Les fiches ICSC n'ont pas un caractère réglementaire.

Les informations fournies par les fiches sont en cohérence avec :

- la Convention (n° 170) de l'OIT sur les produits chimiques, 1990
- la Directive 98/24/CE du Conseil de l'Union européenne
- la Recommandation (n° 177) de l'OIT sur les produits chimiques, 1990
- le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) des Nations Unis

Service de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et la santé au travail (LABADMIN/OSH)

Bureau international du Travail (BIT)
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse
Tel : +41.22.799.67.15
Fax : +41.22.799.68.78
Email : labadmin-osh@ilo.org
www.ilo.org/icsc

Programme international sur la sécurité chimique

Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Avenue Appia 20
CH-1211 Genève 27
Suisse
Tel: +41.22.791.21.11
Fax: +41.22.791.48.48
Email: ipcsmail@who.int
www.who.int/ipcs

ICSC

Fiches internationales de sécurité chimique



Union européenne



Organisation internationale du Travail



Organisation mondiale de la Santé

Quelles sont les informations fournies par les fiches ICSC?

- 1 Identité du produit chimique
- 2 Risques d'incendie et d'explosion
- 3 Lutte contre l'incendie
- 4 Toxicité aiguë
- 5 Mesures de prévention
- 6 Premiers secours
- 7 Mesures en cas de déversement ou de fuite, et règles de stockage et de conditionnement
- 8 Classification et étiquetage

Les Fiches ICSC constituent une aide à l'application de la Convention de l'OIT sur les produits chimiques.

- 9 Propriétés et dangers chimiques et physiques
- 10 Effets sur la santé à court et long terme
- 11 Données réglementaires
- 12 Données environnementales

1	ACIDE NITRIQUE ICSC : 0183 Acide nitrique concentré (>70 %) Révision par les experts : octobre 2013		
	N° CAS 7697-37-2 HNO ₃ N° ONU 2031 Masse molaire : 63,0 N° CE 231-714-2 N° Index 007-004-00-1		5
2	RISQUES AIGUS	PRÉVENTION	LUTTE CONTRE L'INCENDIE
3	INCENDIE & EXPLOSION Non combustible mais favorise la combustion d'autres substances. Emission de fumées ou de gaz irritants ou toxiques en cas d'incendie. Montée en pression avec risque d'explosion au contact d'une source de chaleur. Risques d'incendie et d'explosion au contact de nombreux composés organiques courants.	PAS de contact avec les substances inflammables. PAS de contact avec les combustibles ou les produits chimiques organiques.	En cas d'incendie à proximité : PAS de mousse. En cas d'incendie : maintenir les fûts, etc., à basse température en les arrosant d'eau.
4	ÉVITER TOUT CONTACT ! DANS TOUS LES CAS, CONSULTER UN MÉDECIN !		
	SYMPTÔMES	PRÉVENTION	PREMIERS SECOURS
6	INHALATION Sensation de brûlure. Toux. Gêne respiratoire. Essoufflement. Gorge enflammée. Possibilité de survenue retardée des symptômes (voir Notes).	Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire.	Air frais, repos. Position semi-assise. Respiration artificielle si nécessaire. Consulter immédiatement un médecin.
	PEAU Graves brûlures cutanées. Douleur. Coloration jaune.	Gants de protection. Vêtements de protection.	Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau abondamment à l'eau ou prendre une douche. Consulter un médecin.
	YEUX Rougeur. Douleur. Brûlures.	Écran facial, ou protection oculaire associée à une protection respiratoire.	Rincer d'abord abondamment à l'eau (retirer si possible les lentilles de contact). Consulter immédiatement un médecin.
	INGESTION Gorge enflammée. Douleurs abdominales. Sensation de brûlure dans la gorge et dans la poitrine. Choc ou collapsus. Vomissements.	Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.	NE PAS faire vomir. Faire boire un ou deux verres d'eau. Repos. Consulter un médecin.
7	DÉVERSEMENTS & FUITES Évacuer la zone dangereuse ! Consulter un expert ! Protection individuelle : tenue de protection complète comprenant un appareil de protection respiratoire autonome. Ventilation. Recueillir les fuites dans des récipients hermétiques. Neutraliser soigneusement les résidus au carbonate de sodium. Laver ensuite abondamment à l'eau. NE PAS absorber avec de la sciure ou avec un autre absorbant combustible. STOCKAGE Séparer des substances combustibles et réductrices, des bases, des produits chimiques organiques et des produits destinés à l'alimentation humaine et animale. Conserver au froid. Conserver dans un local bien ventilé.		8
	CONDITIONNEMENT Récipient incassable ; placer les récipients fragiles dans un emballage incassable fermé. Ne pas transporter avec des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale.		CLASSIFICATION & ÉTIQUETAGE Selon les critères du SGH des Nations Unies DANGER Peut être corrosif pour les métaux Mortel en cas d'ingestion Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves Provoque des lésions du tractus respiratoire en cas d'inhalation Provoque des lésions du tractus digestif en cas d'ingestion Provoque des lésions du tractus respiratoire et des dents en cas d'exposition prolongée ou répétée par inhalation. Transport Classification ONU Classe de danger ONU : 8 Risque subsidiaire ONU : 5.1 Groupe d'emballage ONU : 1
	Les informations originales en anglais ont été préparées par un groupe d'experts internationaux pour le compte du BIT et de l'OIMS, avec le soutien financier de l'Union européenne. © BIT et OMS 2013.		

ACIDE NITRIQUE ICSC : 0183 Acide nitrique concentré (>70 %) Date de révision : octobre 2013	
CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES	
ASPECT PHYSIQUE ; APPARENCE : LIQUIDE INCOLORE À JAUNE, D'ODEUR ÂCRE.	Point d'ébullition : 121 °C Point de fusion : -41,6 °C Densité relative (eau = 1) : 1,4 Solubilité dans l'eau : miscible Tension de vapeur à 20 °C : 6,4 kPa Densité de vapeur relative (air = 1) : 2,2 Densité relative du mélange air/vapeur à 20 °C (air = 1) : 1,07 Coefficient de partage octanol/eau (log Pow) : -0,21
DANGERS CHIMIQUES : La substance se décompose sous l'action de la chaleur, avec formation d'oxydes d'azote. Oxydant puissant, réagissant violemment avec les matières combustibles ou réductrices (térébenthine, charbon de bois, alcool, par exemple). Acide fort réagissant violemment avec les bases, corrosif pour les métaux, donnant lieu à la formation de gaz inflammables/explosifs (hydrogène – voir ICSC 0001). Réagit violemment avec les composés organiques.	
EXPOSITION & EFFETS SUR LA SANTÉ	
VOIES D'EXPOSITION : Effets locaux graves pour toutes les voies d'exposition.	RISQUE D'INHALATION : Une concentration atmosphérique nocive peut être atteinte très rapidement en cas d'évaporation de la substance à 20 °C.
EFFETS DES EXPOSITIONS DE COURTE DURÉE : La substance est corrosive pour les yeux. Effets corrosifs sur les yeux, la peau et le tractus respiratoire. Corrosif par ingestion. L'inhalation peut provoquer un œdème pulmonaire (voir Notes). Les effets peuvent survenir de façon retardée (voir Notes).	EFFETS DES EXPOSITIONS PROLONGÉES OU RÉPÉTÉES : Les poumons peuvent être affectés en cas d'exposition répétée ou prolongée aux vapeurs. La substance peut avoir des effets sur les dents, se traduisant par une érosion dentaire.
VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE	
TLV : 2 ppm (TWA) ; STEL : 4 ppm ; (ACGIH 2006). MAK : la valeur MAK n'est pas établie mais des données sont disponibles (DFG 2008).	
ENVIRONNEMENT	
NOTES	
Une surveillance médicale périodique est suggérée, selon le degré d'exposition. Les symptômes d'œdème pulmonaire ne se manifestent pas avant plusieurs heures, voire plusieurs jours, et sont aggravés par l'effort physique.	
AUTRES INFORMATIONS	
Classification et étiquetage UE	Symbole : R : 8-35 S : (1/2)-23-26-36-45 Note : B
Ni le BIT, ni l'OIMS, ni l'Union européenne ne sont responsables de la qualité ou de l'exactitude de la traduction, ou de l'usage qui pourrait être fait de ces informations. © Version en français, INRS, 2013	